



HAL
open science

F1824 Corse, 1:100 000, 1824, 8 feuilles, Tranchot et Jacotin

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. F1824 Corse, 1:100 000, 1824, 8 feuilles, Tranchot et Jacotin. Jean-Luc Arnaud. La carte de France – Histoire et techniques, Parenthèses, pp.128-131, 2022, 978-2-86364-330-3. halshs-03688074

HAL Id: halshs-03688074

<https://shs.hal.science/halshs-03688074>

Submitted on 24 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



F1824. Corse, 1:100 000, 1824, 8 feuilles, Tranchot et Jacotin

Jean-Luc Arnaud, « Corse, 1:100 000, 1824, 8 feuilles, Tranchot et Jacotin », chapitre F1824 de *La carte de France, histoire et techniques*, Marseille, Parenthèses, 2022, p. 128-131.

La carte de Cassini [F1756] couvre l'ensemble de la France métropolitaine mais elle ne représente pas la Corse dont l'intégration débute avec le traité de Versailles de 1768. A ce moment-là, la France est chargée de pacifier l'île et d'en organiser l'administration pour le compte de la République de Gênes. Deux ans plus tard, le premier ministre Choiseul commande aux ingénieurs Dominique Testevuide et Begeadis, alors membres du service des Ponts et Chaussées de la Corse, un relevé cadastral de l'île comprenant tous les détails des propriétés foncières.

Pour dresser ce document, Testevuide et Begeadis recrutent quatre trigonomètres et plus de trente géomètres. Ils conduisent de front une opération de triangulation générale avec des relevés topographiques détaillés. Jean-Joseph Tranchot (1752-1815) fait partie du premier groupe, entre 1787 et 1793, il dirige et achève les travaux de triangulation. L'ensemble de l'île est couvert par 91 grands triangles et 306 secondaires. Ce canevas est appuyé et vérifié sur trois bases. Tranchot procède ensuite au relevé astronomique de plusieurs points et à un rattachement triangulé avec la côte italienne. Pour sa part, le travail des topographes est achevé quelques années plus tard. Il se compose d'une quarantaine de rouleaux manuscrits figurant chacun une bande de deux lieues de largeur à l'échelle de 8 lignes pour 100 toises (1:10 800), et d'un ensemble de cahiers de description topographique et statistique de chaque unité administrative¹.

¹. Albitreccia, Antoine, *Le plan terrier de la Corse au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1942 ; Huguenin, Marcel, « La cartographie ancienne de la Corse (suite et fin) », *Bulletin d'information de l'Association des Ingénieurs-géographes* 26, 1963, p. 34-39, Olivesi, Jean (dir.), *Mesure de l'île. Le plan terrier de la Corse (1770-1795)*, Corte, Musée de la Corse, 1997 et Tramoni, Antoine, « Du plan terrier de la Corse à la carte de l'Égypte : la géographie des militaires », *Cahiers de la Méditerranée n° 57*, 1998, *Bonaparte, les îles méditerranéennes et l'appel de l'Orient*, p. 87-99. Et aussi, pour les aspects plus strictement cartographiques : Alinhac, Georges, *Historique de la cartographie*, Paris, Institut géographique national, 1986, p. 131 et Berthaut, Henri-Marie Auguste, *La carte de France, 1750-1898, étude historique*, Paris, Service géographique de l'armée, 1898, tome 1, p. 158.



F1824/a. Un tableau complet de la Corse, 1:100 000, 1824

Renvois

A. Carton. *Carte des triangles de la Corse Observés de 1773 à 1790, pour l'exécution du cadastre général de cette île et pour son rattachement au littoral du Grand-Duché de Toscane, ainsi qu'aux îles intermédiaires et à la Sardaigne, / par Tranchot*

B. Carton. *Carte générale servant à donner la position de l'île de Corse à l'égard des Côtes de France, d'Italie et d'Espagne.* Cette carte porte une note relative au mode de projection adopté et aux lignes de découpage du tableau d'assemblage, elle constitue aussi le tableau d'assemblage des huit feuilles de la carte.

C. Titre général de la carte. *Carte topographique de l'île de Corse dressée par ordre du roi, d'après les opérations géodésiques et les levés du cadastre exécutés de 1770 à 1791, et dirigés par feu M.M. Testevuide et Bedigis. Gravée au Dépôt-général de la Guerre, à l'échelle d'un Mètre pour 100,000 Mètres, terminée sous la direction de M. le comte Guilleminot lieutenant-général, pair de France, Directeur du Dépôt-général de la Guerre, et publiée sous le Ministère de S.E. M^{rs}. le baron de Damas pair de France, secrétaire d'Etat au Département de la Guerre*

D. *Tableau alphabétique des points trigonométriques de la Corse, du littoral du Grand Duché de Toscane, des îles intermédiaires et du Nord de la Sardaigne...*

E. *Tableau des arrondissements, cantons, communes ou mairies du département de la Corse, avec le nombre des villes et villages, leur population et la superficie de leurs territoires en anciennes et en nouvelles mesures.* Ce long tableau est partagé entre quatre feuilles. Les feuilles 5 et 6 portent seulement les titres, la feuille 7 comporte les données pour les arrondissements d'Ajaccio, de Bastia et de Calvi ; la feuille 8 correspond à ceux de Corte et de Sartène, au tableau récapitulatif et à une note sur le découpage administratif.

F. *Règles de prononciation pour les noms de la carte*

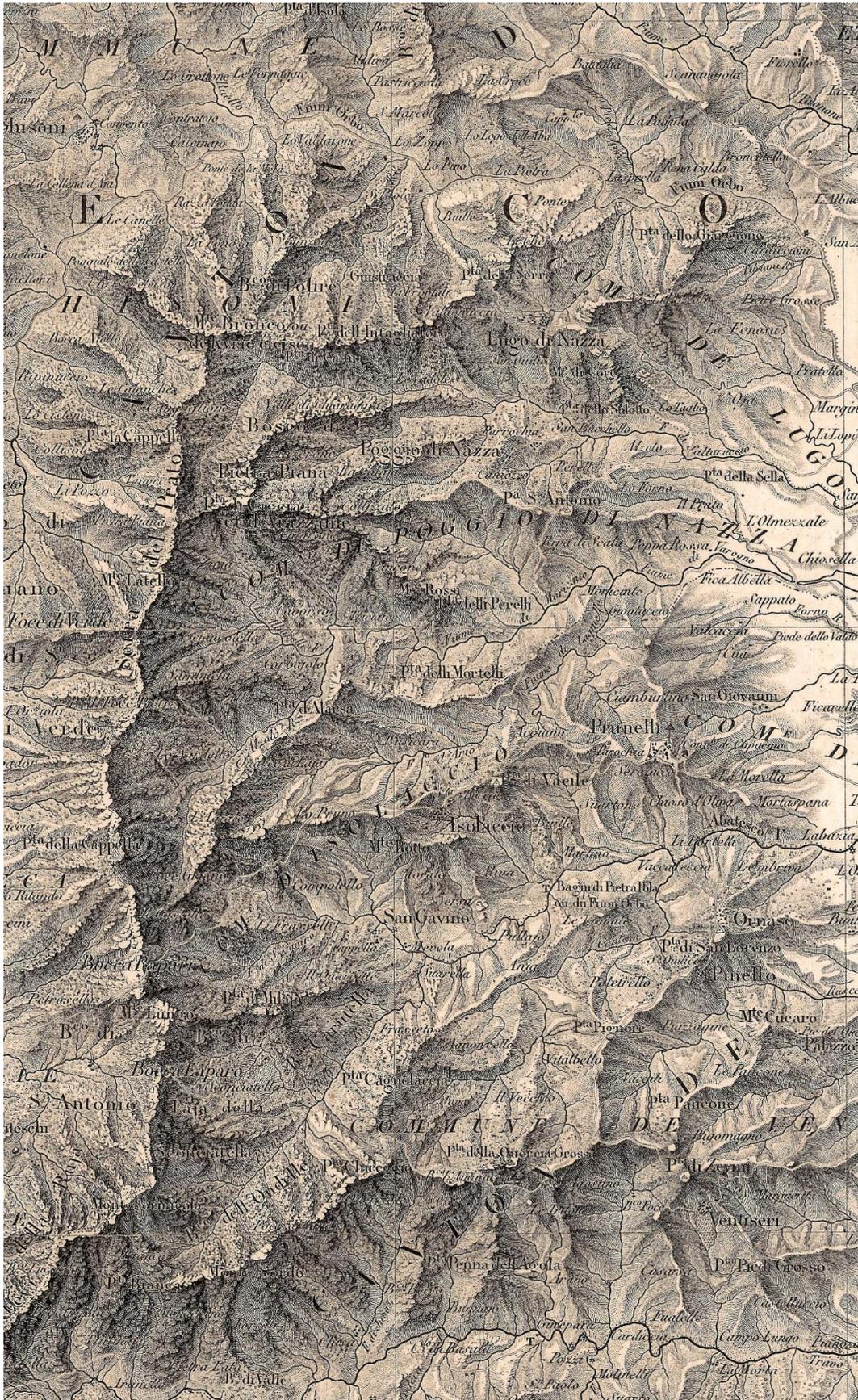
G. *Signification française de plusieurs noms de la Carte, susceptibles d'être traduits*

H. *Tableau de six échelles graphiques libellées en mètres, en lieues de Poste, en lieues Terrestres, en lieues Marines, en milles d'Italie et en milles de Corse*

J. *Note indiquant que cette carte a été dressée par M. Jacotin, suivi de ses titres.*

K. *Tableau des signes conventionnels.*

L. *Anciennes divisions de la Corse par Provinces et par Pièves, comparées aux divisions actuelles par Arrondissements et Cantons*



F1824/b. La Corse au 1:100 000, extrait exemplaire
Extrait de la feuille n° 6, Paris, Dépôt de la guerre, 1824.

En 1798, ces documents sont soumis à l'expertise de Gaspard Monge et de Michel Le François de Lalande, membres de l'Institut. Leur rapport est pour le moins élogieux. Considérant les travaux de Testevuide et Begedis comme des modèles à suivre, ils demandent que la carte soit gravée à l'échelle de celle de Cassini et que les cahiers soient imprimés.

Mais, quelques années plus tôt, un différend qui oppose les titulaires du marché avec un de leurs employés – Vuillier – est jugé en faveur de ce dernier. Cette décision, très controversée comme en témoignent les trente pages d'une réclamation publiée en 1790, conduit à la faillite de l'entreprise². Sur cette base, les héritiers de Testevuide et de Begedis demandent une compensation financière avant de remettre les documents originaux à l'autorité publique. Après plusieurs négociations infructueuses, l'Empereur ordonne leur réquisition en 1810 pour le compte du Dépôt de la guerre³.

La documentation est alors reprise par Pierre Jacotin (1765-1827), ingénieur géographe au Dépôt de la guerre mais aussi neveu de Testevuide qui l'avait formé à la faveur des relevés effectués en Corse. Il en prépare une réduction, non pas à l'échelle de la carte de Cassini mais, suivant les recommandations de la commission topographique et militaire de 1802, à une échelle multiple de dix, au 1:100 000.

La carte est finalement publiée par le Dépôt de la guerre en 1824. Elle est composée de huit feuilles, quatre grandes (de 50 x par 80 cm utiles) et autant de petites en demi-format vertical. Elle présente la particularité d'avoir été gravée sur six planches de cuivre seulement dans la mesure où les petites feuilles sont groupées par deux. La figuration du relief ne comporte ni points cotés ni courbes de niveau mais les ombres graduées suivant un éclairage oblique sont remarquables par leur précision et la qualité de leur exécution. Chaque feuille porte deux timbres estampés à sec, celui du Dépôt général de la guerre, orné d'une fleur de lys, et un timbre de date de la publication – 1824. Le mode de repérage des feuilles, la distribution du cadre enluminé sur les planches et la répartition des tableaux statistiques montrent que cette carte est organisée comme une monographie partagée en plusieurs feuilles. Les huit feuilles assemblées composent un tableau de deux mètres de hauteur par un mètre vingt de largeur.

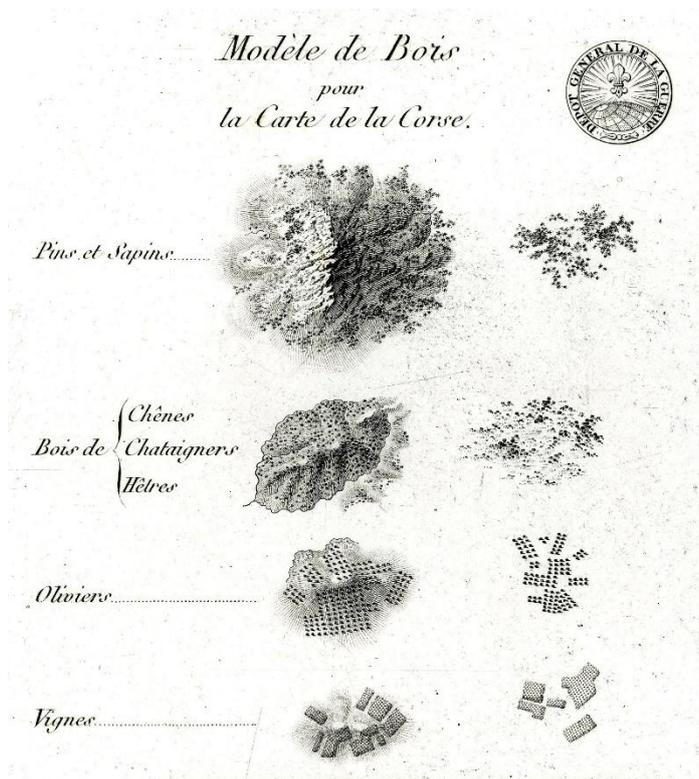
Mais ce document n'est pas seulement une carte de la Corse. La figuration cartographique proprement dite est complétée par une longue liste de cartes générales, de tableaux administratifs et statistiques et de notes, imprimés dans les zones correspondant à la mer. Cette documentation apporte des informations relatives à des échelles à la fois inférieures et supérieures à celle de la carte elle-même. Un premier carton figure sa position par rapport aux côtes d'Espagne, de France et de Toscane. C'est la première carte qui apporte cette précision. Un second carton indique, à une échelle légèrement supérieure, les détails des opérations géodésiques de rattachement à la Toscane. Il est complété par un long tableau qui, pour chaque point trigonométrique, donne ses coordonnées et son altitude. Cette indication prouve que la triangulation a aussi donné lieu à une opération de nivellement⁴.

Ensuite, un tableau statistique donne, pour chaque arrondissement, chaque canton et chaque commune, le nombre de villes, villages et hameaux, sa population et sa superficie.

². *Réclamation à l'assemblée nationale contre un arrêt du propre mouvement rendu sous M. de Calonne, lequel a cassé l'entreprise à forfait du cadastre de l'isle de Corse passée par M. Necker aux sieurs Testevuide et Bedigis pour en faire une régie au profit du sieur Vuillier...*, Paris, Imprimerie nationale, 1790.

³. Huguenin, Marcel, *op. cit.*, p. 40-41.

⁴. Il s'agit d'un nivellement géodésique. Les différences d'altitude entre les points sont calculées sur la base de l'angle vertical qui relie chaque paire de points de la triangulation et de la distance entre ces points.



F1824/c. Modèles de gravure

Pour homogénéiser la facture de la carte, des modèles de signes conventionnels étaient distribués aux différents artistes chargés de sa gravure. Cette planche donne les exemples à suivre pour la figuration du couvert végétal. – Extrait d'un tirage sans date, Paris, Dépôt de la guerre.

SIGNES CONVENTIONNELS .		
VILLE Principale	Canal, Fossé	Vignes
VILLE Ordinaire	GRANDE RIVIÈRE	d'Argent
PETITE VILLE	Riv. ordinaire	d'Antimoine
Gros Village	Ruisseau	Lieux où de Cuivre
Moyen Village	Fontaine	on trouve de Fer
Petit Village	Étang, Lac	de Plomb
Mareau	Maraie, Prés	d'Arserie
Couvent	Plage	Eaux Thermales
Eglise, Chapelle	Rocher	Minérales Froides
Ermitege, Croix	MONTAGNE	Amiante
Château, Tour	Mont, Cap	de Département
Moulin à eau	Chataigniers	Chef-lieux d'Arrondissement
Maison isolée	Chênes	de Canton
Ruines	Hêtres	d'Arrondissement
Grande Route	Pins et Sapins	Limites de Canton
Chemin ordinaire	Bois et Makis	de Commune
Pont	Oliviers, Marais	Points Trigonométriq. 1 ^{er} Ord. 2 ^e Ord.

F1824/d. La Corse au 1:100 000, légende

La légende compte plus de 50 entrées. Au-delà des indications topographiques qui ne sont pas spécifiques, elle donne de multiples détails sur la nature et l'occupation des sols et sur les ressources minières ; ils témoignent de toute l'attention apportée aux relevés initiaux. – Extrait de la feuille n° 8, Paris, Dépôt de la guerre, 1824.

Cette longue liste ne regroupe pas moins de 450 entrées. Elle est complétée par un tableau récapitulatif et une note sur la manière dont le nouveau découpage administratif a provoqué des décalages dans la répartition des territoires des communes et des mairies. Au moment des relevés, l'île comptait 180 348 habitants répartis entre 852 centres de population regroupés en autant de mairies, 60 cantons et 5 arrondissements...

La carte porte également des tableaux chargés d'aider le lecteur à la déchiffrer : règles de prononciation, traduction des noms communs et liste des anciennes divisions administratives. Enfin, un jeu de six échelles graphiques et une liste des signes conventionnels accompagnent la carte proprement dite. Cette liste compte plus de cinquante entrées. Au-delà des indications topographiques qui ne sont pas spécifiques, elle donne de multiples détails sur la nature et l'occupation des sols et sur les ressources minières ; ils témoignent de toute l'attention apportée aux relevés initiaux.

Cette carte reste en service jusqu'à la publication des feuilles correspondantes de la carte d'état-major à l'échelle 1:80 000 [F1832], soit au début des années 1880.



	Sommaire
Chapitre précédent	F1820. Alpes, 1:200 000, 1820, 12 + 1 feuilles, Raymond
Chapitre suivant	F1825. France, carte militaire, 1:864 000, 1825-1887, 4 feuilles, Achin et Constans Annexes

Les reproductions qui ne portent pas de mention d'origine particulière proviennent de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Ce texte et les dessins de l'auteur sont sous licence creative common : Attribution – ShareAlike 4.0. (CC-BY-SA).